

Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Entre répression et aide sociale : Le ressenti des agents de police sur le terrain au contact des usagers de drogues dans l'espace public"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Hobe, Ness

Promoteur(s) : André, Sophie

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/24726>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Entretien 002 – 25 juin 2025 (33 min 04)

Dans un premier temps, est-ce que vous pouvez vous présenter votre parcours professionnel, votre formation en général ?

Voilà, donc au niveau parcours professionnel, je suis présent à la TFZ qui portait l'ancien nom de Zippo depuis 2006. Auparavant, j'ai fait cinq années au sein du service de l'AP publique, orienté principalement sur les stupéfiants. Et avant ça, j'ai fait un peu moins de dix ans au service 101 intervention.

Au niveau études, j'ai fait des études supérieures en droit et même universitaire, j'ai fait une candidature complète de deux ans au sein de l'université de Liège.

Au niveau du phénomène de l'usage de drogue dans l'espace public, comment est-ce que vous définiriez ce phénomène dans l'espace public de manière générale ? Que ce soit au niveau des profils, de comment ça se déroule ?

Répétez un petit peu calmement.

Donc comment est-ce que vous décririez le phénomène de l'usage de drogue principalement dans l'espace public ?

L'importance ?

L'importance, comment ça se déroule.

Et l'éventuelle insécurité ou l'insécurité. L'importance, elle est grandissante d'année en année. Malheureusement, je pense que le phénomène explose. Et surtout, ce que je remarque, c'est que ça commence de plus en plus, l'usage des drogues, de plus en plus jeunes.

Je suis frappé maintenant par rapport au moment où je suis rentré, on va dire qu'on attendait la majorité, à quelques exceptions près. Maintenant, je ne vais pas dire que c'est la règle générale, mais de plus en plus de jeunes, de l'âge même de 12-13 ans, commencent par différents types de drogue et parfois même plusieurs drogues. Différentes drogues à la mode, synthétiques et autres.

Donc voilà, les conséquences sont dramatiques. Je ne suis pas, à titre personnel, optimiste sur l'évolution. Et ça touche, bien évidemment, je tiens quand même à le dire, ça touche toutes les catégories de personnes.

Personne n'est épargné par ce phénomène. Alors au niveau de l'insécurité, qu'elle engendre, moi je pense qu'elle peut être perçue de deux manières. La première, une insécurité réelle, c'est clair.

Le toxicomane qui est en manque, qui a besoin d'argent, qui n'a plus de famille, qui est à la rue, qui commet un délit quel qu'il soit, on va parler d'un délit mineur, un vol à l'étalage, un vol avec violence, un arrachage de chaîne de coups, ou un vol dans l'habitation, ou un vol dans un véhicule. Ok, là, l'insécurité, elle est réelle. Maintenant, il y a un profond sentiment d'insécurité, je pense qu'il est supérieur au sentiment d'insécurité réelle, un sentiment d'insécurité, c'est bien le cas de le dire, où les gens sont dérangés, perturbés, se questionnent, en voyant des petits échanges entre, on va dire, le dealer ou parfois entre toxicomanes dans la rue.

Au niveau des principaux impacts, que ce soit sanitaires ou comportementaux, est-ce que vous pouvez m'en dire ?

Oui, au niveau des impacts, les impacts au niveau sanitaire, effectivement, c'est un gros souci, dans le sens où il y a une recrudescence, on l'a vu, de maladies qui avaient même disparu récemment, ça a été d'ailleurs dans la presse. Au niveau psychologique, forcément, ce sont des gens qui sont déjà en faible, j'ai envie de dire, le mot n'est pas trop faible, au niveau psychologique, et il y a des accompagnements qui ont été faits, malheureusement, qui se sont stoppés, en tout cas en partie, et le meilleur exemple était la salle de consommation, qui est ici, en dessous de mon bureau.

Au niveau des attitudes, interactions avec les passants, les troubles à leur public, vous pouvez m'en dire ?

C'est un petit peu ce que j'ai répondu tantôt, au niveau avec le public, il y a les gens qui sont résignés, les gens de la ville, j'ai envie de dire, ce n'est pas péjoratif, les gens de la ville qui voient cette problématique se multiplier, j'ai envie de dire, qui donne une mauvaise image, finalement, qui sont résignés, il y a toujours une petite partie qui ont tendance à signaler les faits, à appeler les services de police ou à écrire à l'autorité administrative pour faire part de leur doléance, et il y a les gens qui, principalement, qui viennent des campagnes, encore une fois, sans être péjoratif, qui sont offusqués, qui ont peur quand ils voient ça, il faut quand même bien relativiser les choses, la plupart, la grosse majorité, heureusement pour les citoyens, des toxicomanes ne sont pas délinquants, hormis la question des délinquants, on estime, ce qui n'est pas mon cas, on estime que la consommation de drogue est une forme de délinquance, je peux l'admettre, mais je ne suis pas partisan de mettre les consommateurs en prison, puisque

maintenant la loi vient de changer, et c'est ce qu'il y a tendance maintenant à faire, on donne plus d'importance aux consommateurs qu'au dealer lui-même.

Les contacts avec la population des usagers sont-ils fortement présents, selon vous, les policiers avec la population, et comment ça se déroule en général ?

Dans notre travail, dans notre service en tout cas, les contacts avec le citoyen sont primordiaux, il n'est pas rare de remettre nos coordonnées de notre téléphone, notre ligne directe, on est accessible, quand les gens écrivent à la direction, la direction réagit généralement très rapidement, et nous sommes un appui, notre service est un appui aux commissariats, et que ce soit le bourgmestre, il n'est pas rare que le bourgmestre sonne directement au chef de service, ou le chef de corps ou son adjoint, le numéro 2, demande directement à notre service d'intervenir, donc la relation avec le public et la population est généralement très bonne, parce que s'ils ne sont pas là pour signaler, ce n'est pas en restant parfois dans son bureau, en faisant des enquêtes, qu'on sait ce qui se passe sur le terrain, donc on doit avoir les renseignements on va dire « intra » des usagers, mais également de la population, qui était moins parfois, et qui dit que M. le policier il passe quelque chose là-bas dans le mal, allez un petit peu voir, donc voilà.

De manière générale, la qualité des échanges avec les usagers de drogue se déroule ?

Avec les usagers de drogue, moi je mettrais allez hein, il y a toujours des exceptions, mais je dirais qu'à titre personnel, puisque c'est moi ici qui suis interrogé, la qualité est très bonne, je mettrais même un 9/10, je ne vais pas dire que ce sont des amis, je ne dirais pas ça, mais la relation est franchement très bonne, on dirait de bons copains, malheureusement on les voit, comme je suis là depuis déjà un certain temps, je les vois parfois sur leur meilleur angle, parfois sur leur moins bon angle, et je vois leur état qui parfois s'améliore, lorsqu'ils sortent de cure ou de prison malheureusement, reprise de poids, enfin bref, les tenues vestimentaires, parce que quand ils sortent, on leur donne de prison, des vêtements corrects, et quand on ne les voit plus, on se pose des questions, on se dit qu'est-ce qui est arrivé à un tel ? Parfois on est même compatissant lorsqu'on apprend le décès, parce que la grosse majorité sont dans la rue, on est des êtres humains, on a quand même une certaine compassion, parfois on peut dire qu'on est triste, il ne nous a jamais vraiment posé problème, on est triste.

**Est-ce que votre posture change selon le type de personnes qu'il y a en face de vous ?
Personnes plus jeunes, marginalisées ou des récidivistes par exemple ?**

Aucune distinction, je suis à l'aise là-dessus, les valeurs de la police, je ne pourrais pas mettre, puisque je suis on va dire manager, j'école pas mal, ma mission c'est d'écoler les jeunes qui sortent de l'école de police, je ne pourrais pas accepter ça, tout le monde doit être considéré sur un pied d'égalité, qu'il soit jeune, qu'il soit... il n'y a aucune distinction à faire, comme on dit purement et simplement, la loi c'est la loi, elle est la même, en principe pour tout le monde, en tout cas à mon niveau, au niveau police, pour moi je ne peux pas envisager ça autrement.

En général dans quelles circonstances interpellez-vous le public cible, les usagers de drogue ? Comment ça se déroule ? Si vous avez contact avec eux, en général dans quelles circonstances ?

Sur le terrain, et parfois leur demande, comme je l'ai dit, ils me sonnent, disent j'ai quelque chose à te demander, parfois c'est on va dire purement judiciaire, j'ai une information pour toi, qui peut t'intéresser, mais parfois pour demander de l'aide, à un moment pendant quelques années, nous nous étions occupés, on avait chaque collègue qui avait des vêtements de ses enfants, ou de sa femme, ou de lui-même qui était un peu... qui voulait faire de la place dans son dressing, comme on dit, on donnait à ces gens, qui n'ont pas des toxicomanes comme à nous aussi, à la grande majorité, on les aidait, on donnait des paires de chaussures, tout ça. On est disponible, je pense qu'on est disponible pour eux, ça pourrait sans doute être encore amélioré, mais je pense, sincèrement, en tout cas à mon niveau, de faire le maximum.

Qu'est-ce que vous pensez généralement que les usagers de drogue perçoivent de vous ? Est-ce que vous sentez qu'il y a une bonne perception de vous en fonction de votre rôle ? C'est parfois compliqué ?

J'ai envie de dire qu'il faudrait leur poser la question ! Mais je pense, encore une fois, toujours à titre personnel, puisque c'est moi qui suis interrogé, que ce soit les usagers, ils m'appellent par mon prénom, parfois par mon nom, ça ne me pose vraiment aucun problème. Ils me taquinent parfois, j'ai un peu de bons points.

Une fois, un m'a dit qu'il fallait arrêter la brioche. Je ne vais pas non plus. Je pense que la perception usagée, en tout cas le respect, comme je dis aux jeunes quand je dois les écoler, le respect ça se mérite des deux côtés.

Si on fait preuve de respect de la personne, on doit faire faire, mais il faut avoir du respect. Le respect c'est des deux côtés, il n'y a pas de sentiment de supériorité. Et l'autre, on doit faire son travail, on doit expliquer pourquoi on fait son travail.

Et je vais même pousser jusque l'autre côté, le problème répressif au niveau avec les dealers, pas mal de dealers, en jouant carte sur table avec eux, notamment avec les avocats, et je ne prends pas les avocats comme des adversaires, avec les avocats, lorsqu'on explique la situation, il arrive qu'ils nous aident également dans notre travail, dans la recherche de la vérité.

Et je pense que les dealers, ça m'est arrivé des dizaines de fois, donc ce n'est pas quelques exceptions, c'est des dizaines de fois, viennent me retrouver en ayant purgé leur peine en me remerciant d'avoir été correct à leur égard. Je pense sincèrement que le respect, au début de ma carrière, quand j'étais au service, je vais comparer au service d'intervention, j'ai été nettement plus menacé, parce que les gens étaient mécontents de l'intervention, pas spécialement de la mienne, de l'intervention en règle générale, qu'ici depuis plus de 20 ans, que je suis vraiment plus spécialisé dans la toxicomanie.

Donc ce lien a un bon impact en général sur votre qualité de travail ?

Je pense, je dirais même un très bon impact, je pense, j'espère ne pas me tromper, si on avait les résultats, voilà. Maintenant chacun doit rester à sa place.

Comment est-ce que vous définiriez votre rôle face aux usagers de drogue, vos missions générales ?

Les missions, elles sont de plus en plus sociales. Donc ce n'est pas moi qui décide, qui donne les lignes directrices, moi quand je suis rentré, on disait force doit rester à la loi, une main de fer dans un gant de fer, on avait l'habitude de plaisanter, c'est ce qu'on disait. Maintenant on est de plus en plus, les autorités judiciaires et administratives, même judiciaires, demandent de plus en plus aux policiers de jouer un rôle social, médiateur.

Donc ça prend de plus en plus de place, il reste du judiciaire clairement, mais je me sens plus maintenant, en vieillissant, assistant de social psychologue que policier judiciaire, si on peut se comprendre comme ça.

Et ce changement a eu des conséquences au niveau de vos actions dans votre travail quotidien ?

Bien sûr, bien sûr, bien sûr. Lorsqu'on joue un rôle social de psychologue, on est plus de la rédaction administrative, paperasserie et autres, et forcément ça prend les conséquences, mais ça prend quand même du temps, et ça prend du temps sur le judiciaire, sur l'enquête, sur nos missions également. Donc il faut jongler entre le social et le judiciaire de plus en plus.

Quelle est votre position vis-à-vis du sentiment d'efficacité en lien avec vos actions ?

Le sentiment d'efficacité de nos actions, de notre service ou des services de police en règle générale ?

De notre service.

Officiellement, les autorités judiciaires, que ce soit le parquet ou la haute autorité du parquet, ou les magistrats représentants du procureur du roi, ou les juges d'instruction dans l'ensemble, sont très satisfaits de notre service.

Pourquoi ? Parce qu'à la fin de chaque dossier mené par notre service, on a pour habitude d'interpeller le magistrat ou le juge d'instruction titulaire en lui demandant s'il est satisfait, ce qu'il voit comme un point amélioré, et éventuellement s'il a des griefs à l'égard de la manière dont ça a été mené. Donc on essaie de tenir compte des éventuelles remarques formulées, il n'y en a pas souvent, et en tout cas on nous dit, il nous revient de la direction qu'on est satisfait de notre service.

Quelles sont les actions que vous percevez comme les plus efficaces face à l'usage de drogue en général ?

Les actions les plus efficaces... Les plus efficaces... Les actions... J'ai envie de dire les actions les plus efficaces. Il y a l'aspect, de nouveau, on reste sur cette ligne-là, l'aspect social, c'est-à-dire avec les usagers, lorsque la salle de consommation, j'en reviens, était présente, c'était un petit peu de les encourager, parfois de jouer le rôle de médiateur, c'est-à-dire qu'il y avait quand même des règles, un règlement d'intérieur très strict qui était appliqué, et lorsqu'on était sur le terrain et qu'on voyait quelqu'un qui était un petit peu en détresse ou parfois qui venait de terminer sa consommation ou qui avait l'intention de consommer, de les aiguiller vers ce service, on les accompagne également vers les services psychologiques, la prise en charge de la santé mentale, chez nous on appelle ça, on les accompagne également parfois dans les abris de nuit, les abris de jour, on leur donne des folders en leur expliquant, parce que certains ne savent pas lire, ne savent pas écrire, de plus en plus aussi ça, on les accompagne. Et alors au niveau judiciaire, l'efficacité, c'est lorsqu'on mène des dossiers, on va dire conséquents, et que les peines à l'égard des inculpés sont assez exemplaires. A ce titre, je regrette, mais je le conçois, c'est que les peines sont de plus en plus, je vais dire, moins importantes au niveau de la durée, et on a tendance de plus en plus à banaliser.

A titre personnel, je ne sais pas si on va dans la bonne direction, je pose la question.

Est-ce qu'il y a des situations où vous ressentez que votre travail ne représente pas les effets attendus ?

Oui, on ne peut pas être efficace à 100%, mais oui, moi je répondrais oui. Vous savez, quand quelqu'un, c'est comme quand vous souhaitez apprendre quelque chose à quelqu'un qui ne veut pas apprendre, vous n'y arriverez pas. Et nos victimes, donc usagers de la drogue, j'insiste là-dessus, nos victimes, certaines, pour x, y raisons que je ne me permettrai pas de juger, ne veulent plus d'aide, leur vie est consacrée autour de leurs produits stupéfiants, donc ils sont en décrochage de tout, et ne veulent plus d'aide.

Et quelqu'un qui ne veut pas d'aide, la loi ne nous permet pas d'obliger quelqu'un, c'est comme quelqu'un qui ne veut pas aller chez le médecin, on ne peut pas l'obliger, c'est un cas majeur, on ne peut pas obliger quelqu'un à aller chez le médecin s'il ne le souhaite pas. C'est pour se faire soigner.

Est-ce que vous ressentez parfois des conflits vis-à-vis de vos missions, que ce soit par exemple par rapport à la répression, le conflit avec le social, la répression ?

C'est clair, c'est clair, c'est clair. Le plus gros conflit, c'est le secret professionnel. Parfois on regrette, mais voilà, c'est comme ça l'aspect légal, les services sociaux de manière générale et médicaux, sont tenus par leur secret professionnel au même titre que nous, mais on sait parfois qu'ils ont des renseignements qui pourraient nous aider, que nous n'avons pas, et par la force des choses, ils ne peuvent pas nous les communiquer.

Donc voilà, c'est une source, quand on dit source de conflits, il faut l'admettre, mais voilà. Je dis peut-être une source de conflits, de manque d'efficacité peut-être, on pourrait faire améliorer, sans doute.

Que pensez-vous de manière générale de l'approche répressive qui est mise en place par rapport à l'usage de drogue ?

Je l'ai dit, l'approche répressive, justement, malheureusement, de moins en moins, on va parler ici au niveau du parquet de Liège, c'était pas un secret, c'était dans les journaux, le représentant du parquet a fait mention de 55 magistrats en lieu et place de 75, donc ça veut dire quand même un gros pourcentage manquant, donc un manque de personnel, un manque de moyens financiers, et finalement on dit de la magistrature, la justice, on entend les gens qui disent la justice ne fait pas son travail, les gens, généralement, quand ils disent la justice, ils posent police et magistrats, de manière globale, et moi j'en reviens au fait de dire que les magistrats, ils font

que ce que la loi ne les autorise, c'est qui fait la loi, c'est le pouvoir exécutif, qui est le pouvoir exécutif, c'est pas moi qui le dis, je l'ai appris à l'université, ce sont les politiciens, et qui votent pour les politiciens, ce sont les citoyens, quelque part, on a une justice, le citoyen a la justice qu'il mérite.

Vous voyez des avantages à cette politique répressive pour le problème de toxicomanie, on va dire ? Des avantages et inconvénients ?

Il n'y a pas d'autre solution, j'ai envie de dire, le problème de la drogue engendre énormément de bénéfices, les plus gros bénéfices engendrés ne sont pas en Belgique, il y a une grosse partie, oui, effectivement, mais il faut sortir des frontières et avoir une vision plus large. Donc malheureusement, on peut, l'aspect répressif, il n'y a pas que la prison, et l'aspect répressif peut se faire sur l'axe financier. Je pense que, là, quels que soient les délits, y compris la problématique liée aux stupéfiants, si on touche au portefeuille des gens, ils ne sont pas contents et c'est là qu'on fait mal.

Donc on saisit les stupéfiants, on va chercher, confisque l'argent, on fait plus, à la limite, mal que les peines de prison.

Est-ce que cette approche répressive a quand même ses limites ?

Oui, c'est ce que je viens d'y répondre. Oui, la limite, oui, il y a des limites, mais pour moi, à titre personnel, elle est nécessaire. On ne peut pas, et il faut, je pense, un gros souci, et c'est avec des avocats qui viennent aux côtés des suspects, même eux se perdent dans les peines qui sont proposées.

On condamne quelqu'un à 20 ans, on sait qu'il est libéré après 6 ans, mais s'il y a encore du sursis, le sursis risque de tomber, on doit faire des additions, on doit sortir les calculettes. Les magistrats font la même chose également, on sort les calculettes. Moi, je serais plus pragmatique au niveau, en disant, on ne peut peut-être pas prononcer des peines de 20 ans, 30 ans, mais on dit, on prononce une peine de 3 ans, par exemple, à titre d'exemple, et on purge les 3 ans, et tout le monde serait gagnant, les avocats comprendraient, les suspects comprendraient, et les policiers comprendraient, et la population comprendrait.

Donc, ça veut dire que si quelqu'un est condamné à 3 ans, pendant 3 ans, on ne le voit plus. Donc, je pense qu'il faut réformer peut-être, ce n'est pas de notre ressort, comme je l'ai dit, le législateur devrait quand même réformer un petit peu ce système, je vais dire, un petit peu, pour

moi archaïque, de prononciation des peines, qui finalement ne sont pas exécutées dans leur intégralité, pour différentes raisons.

Comment est-ce que vous vous positionnez par rapport aux approches de réduction des risques ? Justement, tout ce qui est salle de consommation en moins de risque, toutes ces approches-là ?

L'approche, le contexte, vous voulez dire ? Ce qu'on en pense ?

Vraiment, le concept de réduction des risques pour les toxicomanes, pour la population ?

Moi, je suis, je le dis, je suis un fervent défenseur, et je regrette amèrement, certainement, avec peut-être des améliorations, des améliorations, ici, il y avait une prise en charge quand même médicale, une prise en charge, au départ, en tout cas, en tout le moins, par un psychologue, voilà, donc ça, c'était certainement positif, mais j'ai envie de dire, il pourrait être complété par d'autres services, et avoir, voilà, un exemple, il garantit celle d'anonymat. Oui, c'est bien, l'anonymat de dire, bon, pour ne pas montrer du doigt, oui, certainement, mais le problème, c'est que si on veut recontacter, si eux veulent recontacter leur personne, et que la personne a mis comme identité dans le livre de présence qui s'appelle Tartampion, on l'appellera Tartampion avec ça, on n'avance pas, donc je pense qu'il faut ne pas, de rassurer la victime, donc pour eux, au niveau de la salle de consommation, leur patient, et d'améliorer, en tout cas, le système de fonctionnement, il y a les partenaires de la ville, qu'ils soient assistantes sociales, qu'ils soient d'ordre psychologique, qu'ils soient, qu'ils font également de l'excellent travail, on a également les services qui s'occupent des animaux, parce que tous ces gens-là, qui sont, on va dire, en décrochage généralement de la société, ont des animaux, ils n'ont pas parfois les moyens pour les soigner, il y a les fondations du Prince Laurent, il y a le centre, le fameux « CAS » à Saint-Laurent, où on peut, ils peuvent aller nettoyer leur linge, où leurs animaux peuvent être, je vais dire, examinés, soignés, donc je pense que les structures sont, pour moi, suffisantes, mais un peu comme la police, en manière générale, j'espère que ça restera entre nous, mais comme la police, il y a des choses certainement qu'il faut réformer, qu'il faut améliorer, tout simplement, comme dans tout système.

Est-ce que vous collaborez de manière générale avec ces organismes de réduction de risque, au cadre de votre travail ?

Chez nous, ce n'est pas qu'on peut, on doit, c'est une obligation, ça fait partie de nos missions, donc nous, tous ces gens-là, on les appelle les partenaires, donc ce sont des partenaires, ce sont

des partenaires, je vais dire, importants, et ils nous aident franchement, ils nous aident à leur niveau, mais ils nous sortent parfois des épines hors du pied en prenant en charge le toxicomane, donc non, ce n'est pas souhaitable, j'ai envie de dire, c'est fortement recommandé de travailler avec ces partenaires, ces organismes sociaux.

Et comment ça se déroule, de manière générale, cette collaboration, dans les actions sur terrain ?

C'est sous l'autorité, au départ, l'initiative a été lancée par la Ville de Liège, donc c'est d'abord le politique qui met en place, qui subventionne, que ce soit le politique communal, régional, provincial ou national, chacun à leur niveau, et la police, finalement, est invitée à se mettre de manière régulière et en contact avec ces services-là, donc nous, notre service, comme je le dis, on ne peut pas envisager ne pas être en contact régulier, en tout cas, je n'ai pas dit quotidien, mais régulier avec tous ces services-là.

Parfois, il y a quand même une opposition entre la répression et la réduction des risques, comment est-ce que vous vous positionnez vis-à-vis de cette opposition ?

Je ne vois pas, je ne suis pas vraiment d'accord, je ne vois pas, sauf si vous me citez des exemples, citez-moi un exemple concret, comme ça je me vois...

On se pose vis-à-vis de la littérature en général, de manière générale, on voit que parfois c'est deux systèmes qui ne fonctionnent pas toujours ensemble, plus votre avis ? Si ce n'est pas le cas, ce n'est pas...

En tout cas, je n'ai pas ce ressenti-là. Il n'est pas flagrant, en tous cas chez moi.

Ok, c'est positif. Est-ce que, attendez je me replonge dans mes questions, est-ce qu'il y a des choses que vous souhaiteriez voir changer au niveau de l'intervention vis-à-vis de l'usage de drogues ?

Voir changer... on est rêveurs, voir changer, comme ça dans l'immédiat, je suis en train de réfléchir. Oui, donner plus de moyens financiers, en fait tout est basé sur l'argent, l'argent est le nerf de la guerre comme on dit. Donner plus de moyens financiers, pas spécialement mais entre autres, aux services de police mais également à tous nos partenaires. Mais Moyens financiers en personnels, engagement personnel et moyen personnels et formation, des formations parfois, au regret, les formations sont parfois un petit peu, certaines formations sont loin de la réalité du terrain.

Donc j'ai envie de dire, on a parfois des formateurs qui ont mis, à mon avis, rarement ou il y a très longtemps le pied sur le terrain et n'ont pas su évoluer et donnent des formations en décrochage de la réalité. Idem quand je vais, on va avec les partenaires sociaux et on voit certains membres de ces partenaires qui sont par rapports à leurs acteurs de terrains, c'est un peu le même combat qu'au sein des services de police, qui sont loin de la réalité.

Plus de pratique, OK. Est-ce que vous avez autre chose à rajouter sur notre échange ?

Non, sauf si vous avez encore une question supplémentaire, je vais y répondre. Non je pense que voilà, la conclusion, le combat, c'est ce que je dis aussi aux gars qui rentrent, le combat contre la drogue, je pense, je n'ai jamais entendu un policier qui dit qu'on gagnera la guerre contre la drogue. Il y a trop d'argent, il y a trop d'enjeux. A tout niveau, enjeux financiers d'abords, politiques, enjeux, fin voilà. On ne gagnera jamais. A notre niveau on fait son possible avec deux mains deux pieds et avec la meilleure volonté qui soit pour lutter contre le phénomène, essayons de le rendre le plus discret et voilà. Ce serait la conclusion.

Ok, un tout grand merci en tous cas.